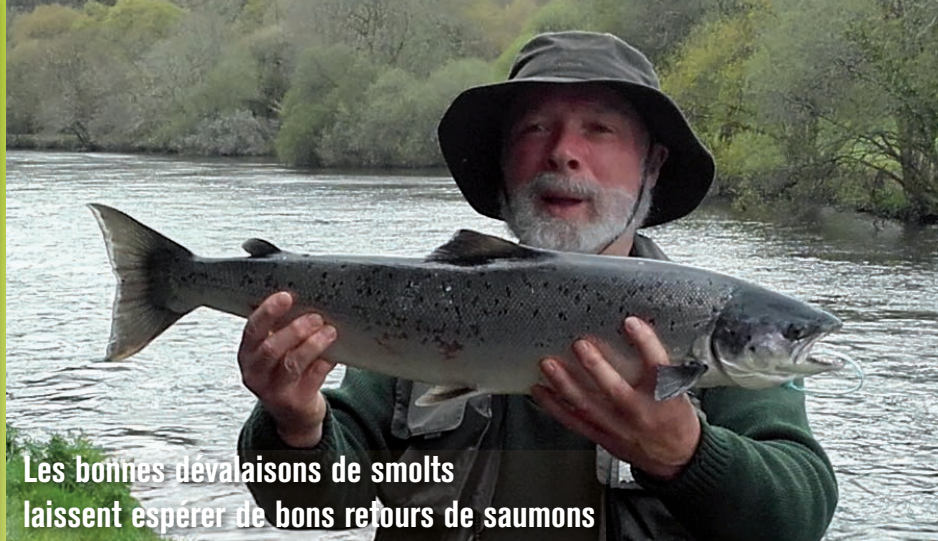




Belle truite du cours supérieur du Loch prise en 2016

F. FORMON



Les bonnes dévalaisons de smolts laissent espérer de bons retours de saumons

Sensations



GÉNÉRATION PÊCHE

La Pêche, c'est notre hobby, notre sport, notre détente... En famille ou avec mes amis, on profite du plein air et de la nature. Vrai mélange de sérénité et d'émotions fortes, c'est ce plaisir que nous voulons transmettre à nos enfants... Nous sommes la Génération Pêche !

A chacun sa pêche, à chacun sa carte de pêche sur

www.cartedepeche.fr



Vos autres rendez-vous "pêche" 2017

- 1^{er} avril** ouverture de l'anguille
- 30 avril** Raid Loch Fishing (Grand-Champ et Auray)
- 1^{er} mai** ouverture du carnassier (sauf Guerlédan)
- 13 mai** Fish on Breizh (Lorient)
- 4 juin** journée nationale de la pêche
- 14 sept.** journée départementale d'entretien de cours d'eau
- 17 sept.** fermeture de la truite
- 23 sept.** ouverture Guerlédan

De l'eau... et des poissons !

Une fois n'est pas coutume, la pluie s'est fait désirer ! Au point que de nombreux cours d'eau ont joué une bonne partie de l'hiver aux chemins creux ! Heureusement, elle a fini par arriver mi-janvier et les cours d'eau ont pu se regonfler juste à temps. Bons débits et bonnes températures, voilà tout ce qu'il fallait pour permettre aux populations de truites de se préparer pour l'ouverture.

Malgré tout, les niveaux risquent d'être moyens-bas et il faudra sans doute se concentrer sur les cours principaux dans lesquels les poissons se sont sûrement rassemblés.

Comme chaque année, l'heure de l'ouverture est fixée à 8h. Petit truc en cas de froidures toujours possible à la mi-mars : plutôt que de se geler le matin, ne pas hésiter à sortir dans l'après-midi, surtout si un petit rayon de soleil apparaît ; il pourrait bien booster l'activité des truites. Quant au saumon, les dévalaisons de smolts des deux dernières années laissent augurer de beaux retours d'adultes.

En 2017, les pêcheurs de carnassiers auront surtout le regard porté vers le 23 septembre et la réouverture du lac de Guerlédan. Fermé pour cause de vidange depuis février 2015, le lac a désormais retrouvé son niveau d'eau et sa population piscicole : 13 tonnes de poissons ont été progressivement introduits et s'y développent en profitant d'un milieu « refait à neuf ». Les modalités choisies (pêche uniquement le WE et aux leurres de septembre à janvier) devraient attirer des pêcheurs de partout et faire de Guerlédan THE SPOT 2017.

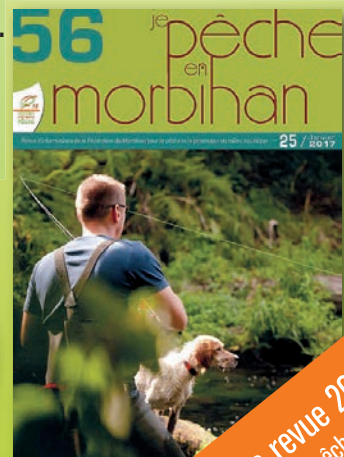
Encore une belle année de pêches qui s'annonce !

C'est tout ce que nous vous souhaitons.

Votre AAPPMA
Votre Fédération

L'ouverture de la truite, c'est le samedi 11 mars à 8h

Attention : nouvelle réglementation (voir p. 3)



Demandez votre revue 2017 avec votre carte de pêche c'est gratuit

IMPORTANT

ADHÉREZ A VOTRE ASSOCIATION ET PAS À UNE AUTRE !



Lors de l'acquisition de votre carte de pêche, il est important que vous précisiez à quelle Association de pêche vous souhaitez adhérer. Certains dépositaires ont en effet la possibilité de délivrer des cartes de plusieurs associations.

En achetant votre carte de pêche, vous allez en effet vous procurer le droit de pêcher sur les territoires d'un grand nombre d'AAPPMA. En même temps, vous adhérez à une seule association : la vôtre ! Celle dans laquelle vous pourrez vous investir, y participer à l'Assemblée générale pour vous informer et donner votre avis.

CONCOURS

Vous avez une boîte mail ? Veillez à ce que votre dépositaire renseigne sans erreur votre adresse lors de l'achat de votre carte. Un tirage au sort sera effectué en 2017 parmi les pêcheurs ayant leur mail renseigné. Les gagnants seront informés par courriel et uniquement par courriel. En jeu, de nombreux lots dont des sorties avec des guides de pêche !

L'ÉVÈNEMENT 2017

Guerlédan : réouverture le 23 septembre

Initialement prévue en mai 2018, la pêche des carnassiers sur le lac de Guerlédan ré ouvrira dès le 23 septembre 2017 les Week-end, exclusivement aux leurres et en No-kill. **Objectifs** : retrouver le plaisir de la pêche après 30 mois de fermeture sans impacter les populations de poissons, récolter des éléments de connaissance grâce aux carnets de capture et aux suivis qui seront faits. Cette ouverture anticipée permettra également d'apporter au territoire un surplus d'activité en arrière-saison et de démontrer l'apport économique et touristique que peut représenter la pêche de loisir.



Les pêcheurs pourront apprécier les travaux et actions entreprises pendant cette période de vidange comme l'allongement des cales à bateaux, la réalisation de zones de stationnements et... le plan de rempoissonnement de 13 tonnes de poissons réalisé depuis l'automne 2015.

Des manifestations, des stages de découverte de techniques de pêche permettront pendant toute cette période d'animer et faire connaître ce qui sera pour quelques mois le plus grand parcours No-kill de France.



Quelles conditions ?

La pêche des seuls carnassiers sera ré ouverte du 23 septembre au 30 décembre 2017 aux conditions suivantes :

- 2 jours/semaine, les samedi et dimanche, ainsi que les jours fériés
- Pêche à une seule canne et aux leurres artificiels uniquement
- Remise à l'eau immédiate de tous les poissons

IMPORTANT

Truites, carnassiers : la réglementation évolue

Plusieurs évolutions réglementaires en 2017 : saisissant l'opportunité légale offerte courant 2016, les AAPPMA ont choisi à une très large majorité d'augmenter certaines tailles de capture des carnassiers. C'est ainsi que depuis le 1er janvier, la taille du brochet a été portée à 60 cm, celle du sandre à 50 cm et celle du black-bass à 40. Rappelons que le quota journalier de carnassiers est fixé à 3 par personnes dont 2 brochets maximum.

La réglementation pêche en 2017	
Brochet	50 cm → 60 cm
Sandre	40 cm → 50 cm
Black-Bass	30 cm → 40 cm
Truite	23 cm sur tout le Morbihan

Quota 3 carnassiers (brochet, sandre, black-bass) dont 2 brochets maximum par jour par pêcheur

Quota 6 truites par jour par pêcheur



Pour la truite, les AAPPMA du Morbihan ont également choisi de fixer la taille légale de capture à 23 cm sur l'ensemble du département et de fixer le quota journalier à 6 poissons par pêcheur.

Outre qu'elle rend la réglementation plus simple et plus lisible, cette évolution prend en compte une demande croissante des pêcheurs vers des poissons de plus grande taille quitte à en capturer moins.

Une demande croissante des pêcheurs pour des poissons plus gros

NOUVEAU : Des stages gratuits pour découvrir de nouvelles techniques

Vous souhaitez découvrir de nouvelles techniques de pêche, connaître de nouveaux poissons ou tout simplement vous initier à la pêche ? La Fédération pense à vous !

Tout au long de l'année 2017, des séances de découverte ou de perfectionnement de différentes techniques seront proposées aux pêcheurs. La plupart d'entre elles seront proposées gratuitement ; seule condition : être titulaire d'une carte de pêche du département.

L'encadrement de ces séances sera assuré par des guides de pêche diplômés avec lesquels la Fédération met en place un partenariat ou par un animateur de la Fédération. Certaines associations de pêche pourront également s'associer à cette initiative et organiser des sessions de découverte ou de formation ou des stages sur le même principe.

Le programme de ces formations et stages est en cours d'élaboration. Ils sera prochainement disponible en consultation sur notre site internet et notre page Facebook.

Attention : le nombre de place sera limité. Soyez attentifs !



FDPPMA 56

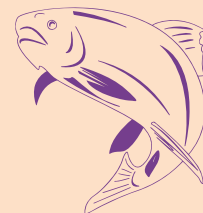
Découvrir le Loisir-Pêche
et
les Milieux Aquatiques



56
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE

Concours du plus gros poisson 2016 - 13^{ème} édition

Petite quantité, haute qualité !



Avec 20 pêcheurs ayant adressé une déclaration, 2016 a connu une des plus faibles participations depuis la mise en place du concours. Cela étant, à défaut de quantité, la qualité a une nouvelle fois été au RDV. Jugez en par vous-même : les 6 brochets déclarés sont tous au-dessus du mètre, les 5 sandres font de 0.80 à 1 mètre (à 3 cm du record), les 3 truites de 43 à 56 cm, le silure est à 4 cm du record. Mention spéciale à Thierry LE GOUEVEC qui déclare deux brochets de 104 et 114 cm capturés sur le Blavet. À signaler également que Pierre Emmanuel a pris son silure en Float tub !!! Sensations garanties.

Tous les pêcheurs ayant déclaré une prise ont été ou seront récompensés à l'occasion des AG d'AAPPMA.

Souhaitons que cette nouvelle édition 2017 permette de mettre un peu plus en avant les nombreux atouts de nos rivières morbihannaises.



une belle saison pour Thierry

Tableau d'honneur 2016

Espèce	Nom du pêcheur	AAPPMA	Taille (cm)	Poids (kg)	Lieu de capture
brochet	LE GOUEVEC Thierry	Melrand	114	12,000	Blavet à Tréblavet
sandre	DESBOIS Alain	Basse Vilaine	100	8,000	Vilaine
perche	THEBAULT Krister	Questembert	45,5	-	Oust vieille rivière
truite fario	LE ROUX Jean Louis	Pontivy	56	-	Blavet
carpe	LE VOUEDEC Nathan	Lorient	-	17,500	Blavet
chevesne	ROGER Bruno	Loch	60	-	Arz
silure	RICHARD Pierre Emmanuel	Pontivy	207	70,000	Vilaine



une belle carpe du Blavet



une truite de 48cm qui a retrouvé les eaux du Loch

Toute l'info pêche, toute l'année sur votre site www.federationpeche.fr/56/ et sur notre page 

Le concours est reconduit en 2017. Les bulletins sont téléchargeables sur le site de la Fédération www.federationpeche.fr/56/ rubrique « palmarès des plus belles prises ».

FÉDÉRATION DE PÊCHE DU MORBIHAN

3 rue Marcel Dassault - 56892 SAINT-AVÉ Cedex - Tél. 02 97 44 54 55

E-mail : accueil@fedepeche56.com

www.federationpeche.fr/56/

